

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna – Technopole d'ARCHAMPS – 74 160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six mai à vingt heures,
le **Conseil communautaire**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois à Archamps, sous la Présidence de Monsieur Florent BENOIT, Président.

Nombre de membres :
en exercice : 49
présents : 36
procurations : 8
votants : 44

Date de convocation :
20 mai 2025

PRESENTS : A. RIESEN, S. BEN OTHMANE, M. GENOUD, Nicolas LAKS, P.-J. CRASTES, A. CUZIN, B. GONDOUIN, P. CHASSOT, G. BARON, E. ROSAY, M. SALLIN, M. MERMIN, C. VINCENT, L. VESIN, D. ROULLET, J. BOUCHET, M. DE SMEDT, I. ROSSAT-MIGNOD, D. CHAPPOT, J.-C. GUILLON, D. BESSON, P. DURET, S. DUBEAU, E. BATTISTELLA, J.-P. SERVANT, B. FOL, A. MAGNIN, H. ANSELME, A. AYEB, C. DURAND, S. RODRIGUEZ, F. de VIRY, M. SECRET, C. MERLOT, F. BENOIT, F. GUILLET

REPRESENTES : G. ZORITCHAK par A. RIESEN, Nathalie LAKS par Nicolas LAKS, D. THEVENOZ par B. GONDOUIN, M. GRATS par M. SALLIN, V. LECAUCHOIS par J.-C. GUILLON, S. LOYAU par M. DE SMEDT, G. NICOUZ par D. BESSON, J. LAVOREL par F. BENOIT

SUPPLEE : L. DUPAIN par D. ROULLET

ABSENTS : J.-L. PECORINI, D. JUTEAU, J. CHEVALIER, M.-N. BOURQUIN, L. CHEVALIER

Secrétaire de séance : Madame Carole VINCENT

Délibération n° c_20250526_tour_064

**Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2024,
du budget primitif 2025, et du plan stratégique et marketing 2025
de l'Office de Tourisme Monts du Genevois**

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur de Viry, 11^{ème} Vice-Président,

Par délibération n° 2025-06 du 18 mars 2025, le Comité de direction de l'Office de Tourisme Monts du Genevois constitué sous la forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC), a approuvé le compte administratif et le compte de gestion 2024 de ce dernier.

Conformément aux dispositions de l'article R133-16 du code du tourisme, ces comptes doivent également être soumis à l'approbation des Conseils communautaires des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) membres : Annemasse Agglo, la Communauté de Communes du Genevois et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.



- Compte administratif et compte de gestion 2024

		Dépenses en €	Recettes en €	Solde d'exécution en €
Réalisation de l'exercice 2024	Section exploitation	1 876 291,88	1 824 879,24	-51 412,64
	Section investissement	61 202,51	50 900,01	-10 302,50
Report de l'exercice 2023	Report section exploitation	0,00	597 088,52	
	Report section investissement	0,00	19 351,18	
Résultat cumulé 2024	Section exploitation	1 876 291,88	2 421 967,76	545 675,88
	Section investissement	200 000,00	70 251,19	-129 748,81
	TOTAL CUMULE	2 076 291,88	2 492 218,95	415 927,07

Les résultats établis au 31 décembre 2024 sont les suivants :

- Résultat exploitation 2024 : 545 675,88 €.
- Résultat investissement 2024 : -129 748,81 €.

Il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

- Chapitre 002 (R) de la section exploitation : 415 927,07 €.
- Compte 1068 (R) de la section investissement : 129 748,81 €.
- Chapitre 001 (R) de la section investissement : 9 048,68 €.

- Budget primitif 2025

Par délibération n° 2025-05 du 18 mars 2025, le Comité de direction de l'EPIC a approuvé le budget primitif 2025 :

- La section d'exploitation s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 111 417,00 €.
- La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 184 271,49 €.

Conformément aux dispositions de l'article R133-15 du code du tourisme, le budget primitif de l'EPIC doit également être soumis à l'approbation des Conseils communautaires des EPCI membres.

La convention d'objectifs 2024-2026, signée par ces derniers et l'EPIC, prévoyait la répartition des subventions 2024 comme suit :

- 247 441 € d'Annemasse Agglo.
- 128 373 € de la Communauté de Communes du Genevois (au prorata du nombre d'habitants et conformément à la délibération n° 20231218_cc_tour_158 du Conseil communautaire du 18 décembre 2023).
- 42 406 € de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Or, sur l'année 2024, en raison d'un travail conséquent mené par l'EPIC sur la collecte de la taxe de séjour, ce dernier n'a pas eu besoin de faire appel à la deuxième partie de la subvention. Par conséquent, il ne demande en 2025 que la moitié de la subvention versée en 2024. La contribution des trois EPCI est donc répartie comme suit pour l'année 2025 :

- 123 720,50 € pour Annemasse Agglo.
- 64 186,50 € pour la Communauté de Communes du Genevois.
- 21 203 € pour la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Pour rappel, l'article 7.2.1 de la convention quadripartite pluriannuelle d'objectifs 2024-2026, indique que « *Le montant du concours des EPCI est arrêté annuellement par le conseil communautaire, sur la base d'une demande de l'OT détaillant le budget prévisionnel et le plan d'actions de l'OT pour lequel la subvention est demandée.* »

- Plan stratégique marketing associé pour l'année 2025

Le plan stratégique et marketing 2025, associé au budget primitif 2025, suit les quatre objectifs de la convention quadripartite pluriannuelle 2024-2026 :

- Faciliter le parcours-client, réinventer l'expérience-mobilité des visiteurs et des habitants.
- Structurer et mettre en synergie les filières-clés du territoire (loisirs et affaires).
- Faire connaître et reconnaître les singularités et marqueurs (culturels) du Genevois français pour une notoriété renforcée de la destination.
- Doter la destination d'une organisation efficace et moderne pour une action partenariale au service des visiteurs, des habitants et des acteurs du territoire.

Pour chacun de ces objectifs, le plan repose sur quatre piliers :

- Démarche qualité.
- Service aux habitants.
- Indicateurs.
- Tourisme durable.

En 2025, l'EPIC s'engage à développer quatre fiches d'actions :

- Coordonner et encourager les animations et initiatives valorisant les ressources patrimoniales et culturelles du territoire (axe 3 – action 10 du Schéma de développement touristique).
- Soutenir la politique événementielle pour renforcer l'attractivité économique du territoire (axe 3 – action 11 du Schéma de Développement Touristique).
- Mieux informer les résidents sur l'offre de tourisme et loisirs existante, et renforcer leur appropriation du territoire (axe 4 – action 14 du Schéma de développement touristique).
- Fédérer et animer la mise en réseau des acteurs du tourisme et des loisirs à l'échelle du territoire (axe 2 – action 4 du Schéma de développement touristique).

Aussi, des projets d'ingénierie et d'études sont en cours :

- Etude de fréquentation du Salève.
- Etude l'offre d'hébergement.
- Etude espaces de séminaire.
- Observatoire hôtelier et touristique.

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code du tourisme et notamment ses articles L134-5, R133-1 à R133-18, et R134-12 ;
Vu les statuts de la Collectivité, et notamment tourisme ;
Vu le projet de territoire 2020-2026 approuvé par délibération n° 20211213_cc_adm114 du Conseil communautaire du 13 décembre 2021, et notamment sa fiche n° 7 mise en place d'une stratégie de développement économique favorisant la création d'emplois ;
Vu la délibération n° 20231218_cc_tour_158 du Conseil communautaire du 18 décembre 2023 portant approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 entre Annemasse Agglo, la Communauté de Communes du Genevois, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et l'Office de Tourisme des Monts du Genevois ;
Vu la délibération n° 2024-12 du Comité de direction de l'EPIC Monts du Genevois du 22 mars 2024 portant approbation du compte administratif et du compte de gestion 2023 ;
Vu la délibération n° 2024-13 du Comité de direction de l'EPIC Monts du Genevois du 22 mars 2024 portant approbation du BP 2024 ;
Vu la délibération n° c_20250414_fin_029 du Conseil communautaire du 14 avril 2025 portant adoption du budget primitif 2025 – Budget principal ;
Vu la délibération n° 2025-05 du Comité de Direction de l'EPIC Monts du Genevois du 18 mars 2025 portant approbation du BP 2025 ;
Vu la délibération n° 2025-06 du Comité de Direction de l'EPIC Monts du Genevois du 18 mars 2025 portant sur approbation du compte administratif et du compte de gestion 2024 ;
Vu les statuts de l'Office de Tourisme Monts du Genevois ;
Vu le compte administratif et le compte de gestion 2024 de l'EPIC Monts du Genevois annexés à la présente délibération ;
Vu le plan stratégique et marketing 2025 de l'EPIC Monts du Genevois annexé à la présente délibération ;
Vu le budget primitif 2025 annexé à la présente délibération ;

DELIBERE

Article 1 : **approuve** le compte administratif et le compte de gestion 2024 de l'Office de Tourisme Monts du Genevois, figurant en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 : **approuve** le plan stratégique et marketing 2025 de l'Office de Tourisme Monts du Genevois, figurant en annexe 2 à la présente délibération.

Article 3 : **approuve** le budget primitif 2025 de l'Office de Tourisme Monts du Genevois, figurant en annexe 3 à la présente délibération.

Article 4 : **rappelle** que les crédits sont inscrits au budget principal – exercice 2025 – chapitre 74 - dotations, subventions et participations.

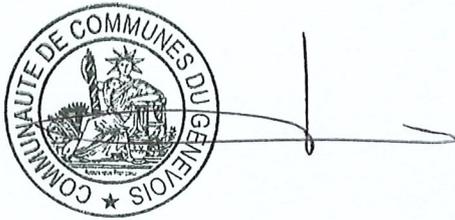
Article 5 : autorise Monsieur le Président ou son représentant à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 44
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

La secrétaire de séance,
Carole VINCENT

Le Président,
Florent BENOIT



Le Président certifie le caractère exécutoire de cette délibération :
Télétransmise en Préfecture le 04/06/2025
Publiée électroniquement le 04/06/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.

Envoyé en préfecture le 04/06/2025

Reçu en préfecture le 04/06/2025

Publié le 26/05/2025



ID : 074-247400690-20250526-C250526TOUR06-DE

Annexe 1

REPUBLIQUE FRANCAISE

Monts du Genevois, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo,
la Communauté de Communes du Genevois et la
Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2025-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 18 mars 2025

Nombre de membres du Comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants

Nombre de membres présents ou représentés : 17

Président de séance : Monsieur ANTOINE.

Secrétaire de séance : Monsieur BARONNET.

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (4) Messieurs ANTOINE. Mesdames VILLARI, COTTET, TEPPE-ROGUET.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (1) Monsieur de VIRY.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (1) Madame BOETTNER.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (11) Messieurs MOUCHET, VINCI, BARONNET, GIRERD, SAGE-VALLIER, FENET, MAURY. Mesdames BUSSAT, CARTIER, QUEMENT, JOUVE-SOARES.

Membres de L'Office de Tourisme des Monts du Genevois : Mesdames INCANDELA, AVICE, RAMAULLY, RUJID-OOZEER, PLEE, REVUZ, LESGOURGUES, BEAUPERE, BEARD, PERRIER, LACAN, IDRI. Messieurs SOUVANSANOUK, PHILIPPE, LAURENT.

Invité(e)s présent(e)s : Mesdames CHAUMONTET, BRISSE, BONNAFOUS, MAGDELAINE, MONTANT, LECURLEUR. Messieurs BERTRAND, JACQUET.

OBJET : Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2024

Vu les articles L134-6 et R.133-10 du code du tourisme,

Vu l'article 7 des statuts de l'EPIC Monts du Genevois qui prévoit que l'approbation du compte administratif et compte de gestion est une attribution du Comité de direction.

Considérant que Monsieur le Président proposera aux membres du Comité de direction, les résultats du compte administratif 2024,

Considérant que le compte de gestion sera identique au compte de résultat,

Considérant que Monsieur le Président présentera les documents en annexes.

Les résultats établis au 31/12/2024 sont les suivants :

- Résultat exploitation 2024 : 545 675.88€
- Résultat investissement 2024 : - 129 748.81€

Considérant qu'il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

- Chapitre 002 (R) de la section exploitation : 415 927.07 €
- Compte 1068 (R) de la section investissement : 129 748.81€
- Chapitre 001 (R) de la section investissement : 9 048.68 €

Considérant que les affectations par chapitres.

Considérant que le compte administratif sera présenté lors de la séance.

Considérant que le compte administratif est conforme au compte de gestion du Trésorier Principal.

Considérant que le compte administratif sera annexé à la présente délibération.

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,

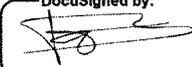
APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2024 et constater sa conformité avec le compte de gestion.**APPROUVE** à l'unanimité l'affectation du résultat.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

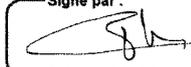
Le 18 mars 2025,

Affiché ou notifié le 18 mars 2025,

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.La Secrétaire de séance
Monsieur BARONNET

DocuSigned by:

D163F02A0A5C4A6...

Le Président
Monsieur ANTOINE

Signé par :

E86D121BD3D240A...

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

31 MARS 2025

ARRIVEE

4



Annexe 1/1 – CA et CDG 2024

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 876 291,88	G 1 824 879,24	G-A -51 412,64
	Section d'investissement	B 61 202,51	H 50 900,01	H-B -10 302,50
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 597 088,52 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 19 351,18 (si excédent)	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 876 291,88	= G+H+K 2 421 967,76	545 675,88
	Section d'investissement	= B+D+F 200 000,00	= H+J+L 70 251,19	-129 748,81
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 076 291,88	= G+H+H+J+K+L 2 492 218,95	415 927,07

27300 - OT MONTS DE GENEVE HTE SAVOIE

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	19 351,18		-10 302,50		9 048,68
Fonctionnement	597 088,52		-51 412,64		545 675,88
TOTAL I	616 439,70		-61 715,14		554 724,56
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	616 439,70		-61 715,14		554 724,56

Patrick ANTOINE - Président
 Président



Eddy BARONNET
 Directeur de Crazyschool

DocuSigned by:

 D183F02A0A5C4A6...

Préfecture de la Haute-Savoie
 SGCD / Pôle accueil courrier

31 MARS 2025

ARRIVEE
 4

Envoyé en préfecture le 04/06/2025

Reçu en préfecture le 04/06/2025

Publié le 26/05/2025



ID : 074-247400690-20250526-C250526TOUR06-DE

Annexe 2

Envoyé en préfecture le 04/06/2025

Reçu en préfecture le 04/06/2025

Publié le 26/05/2025

ID : 074-247400690-20250526-C250526TOUR06-DE



PLAN STRATEGIQUE ET MARKETING

CODIR MONTS DU GENEVOIS – 18/03/2025

STRATÉGIE TOURISTIQUE

1

PILIERS FONDAMENTAUX DES ACTIONS

DIGITALISATION & INDICATEURS



Modernisation des outils et process. Suivi qualitatif et quantitatif.

LABELLISATION



Référentiel et critères pour des services de qualité et performants.

TOURISME DURABLE



Sensibilisation, vision d'un tourisme qui a du sens.

MOBILITÉ TOURISTIQUE



Intégration des mobilités dans une offre touristique variée.

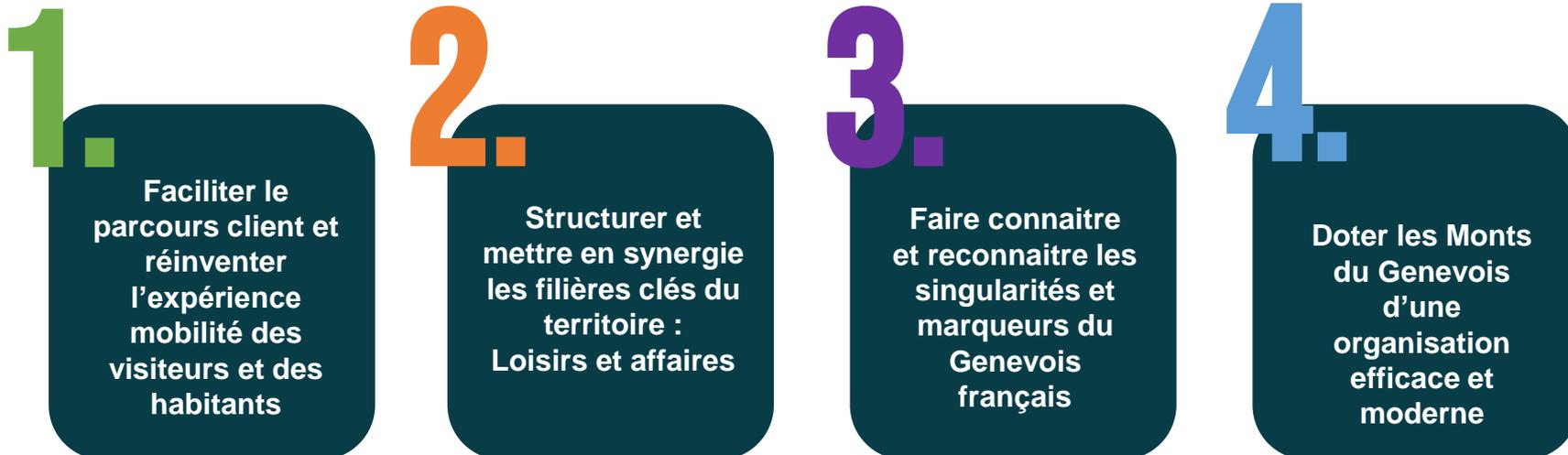
HAUTE-SAVOIE MONT- BLANC TOURISME



Mobilisation des équipes, démarche collaborative et collective.

AXES DE DEVELOPPEMENT

Un plan d'action en phase avec les enjeux du schéma de développement touristique.



AXES A DEVELOPPER EN 2025

Coordonner et encourager les animations et initiatives valorisant les ressources patrimoniales et culturelles du territoire

● Axe 3 – Action 10 du SDT

Soutenir la politique événementielle pour renforcer l'attractivité touristique du territoire

● Axe 3 – Action 11 du SDT

Mieux informer les résidents sur l'offre tourisme et loisirs existante, et renforcer leur appropriation du territoire

● Axe 4 – Action 14 du SDT

Fédérer et animer la mise en réseau des acteurs du tourisme et des loisirs à l'échelle du territoire

● Axe 2 – Action 4 du SDT



POSITIONNEMENT MARKETING

Cette slide réaffirme les fondements de la destination des Monts du Genevois posés par le schéma de développement touristique.



UNE DESTINATION LOISIRS ENTRE VILLE ET NATURE

Une destination qui a de la ressource : d'un côté elle offre un accès direct à l'effervescence de villes dynamiques d'un autre côté elle offre une bulle de sérénité dans les Monts.

UNE DESTINATION AFFAIRES AU COEUR D'UN TERRITOIRE DE PLEINE VITALITÉ ÉCONOMIQUE

Une destination 4 saisons, bénéficiant d'une accessibilité internationale, d'infrastructures à taille humaine, d'une offre d'hébergement abordable et confortable. Un poumon vert entre ville, campagne et moyenne montagne qui en fait le lieu idéal pour l'organisation d'événements professionnels.

UNE DESTINATION QUI INVITE A PRENDRE DE LA HAUTEUR

Une destination qui permet de changer de point de vue au sens propre comme au figuré. Lorsque l'on s'élève dans les airs, tout apparaît différemment.

ETUDES & DEVELOPPEMENT

2

INGENIERIE ET PROJETS TOURISTIQUES

CYCLOTOURISME

- Collectif ViaRhôna Leman-Lyon
- VoieVerte
- Suivi Label Accueil Vélo
- Partenariat Grandes Itinérances
- Route des 5 lacs

● Axe 1 – Action 3 du SDT

RANDONNÉE

- Saint-Jacques de Compostelle
- PDIPR du CD 74
- Projet Savoie Mont Blanc et CD 74 « Grandes Itinérances »

● Axe 1 – Action 3 du SDT

TOURISME DURABLE

- Plan de sensibilisation aux espaces naturels sensibles d'AA
- Dispositif Eco-garde au Salève

● Axe 1 – Action 3 du SDT

REHABILITATION

- Projet des Bains de la Caille
- Projet Halle Tapponier

● Axe 3 – Action 10 du SDT



INGENIERIE ET ETUDES

ETUDE DE FREQUENTATION DU SALEVE

- Maîtriser les flux de fréquentation;
- Encadrer les activités touristiques;
- Limiter les impacts négatifs de la fréquentation et le patrimoine.

● Axe 3 – Action 9 du SDT

ETUDE DE L'OFFRE D'HEBERGEMENT

- Dresser un panorama quantitatif et qualitatif du parc;
- Proposer des perspectives de positionnement et de développement
- Préconiser un plan d'action sur plusieurs années.

● Axe 4 – Action 16 du SDT

ETUDE ESPACES DE SÉMINAIRE

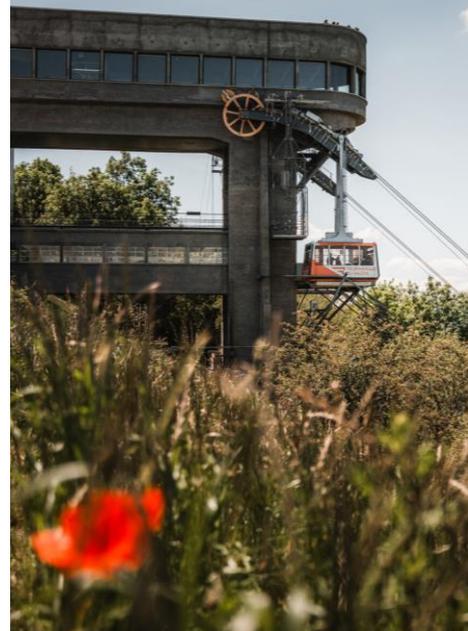
- Cartographier les espaces actuels;
- Préconiser des évolutions sur les équipements et services nécessaires aux besoins liés MICE : Mobilité/ Hébergement Services annexes (conciergerie)...

● Axe 4 – Action 16 du SDT

OBSERVATOIRE HOTELIER & TOURISTIQUE

- Activité hôtelière hebdomadaire
- Flux Vision Tourisme Orange (origines et segments de nos visiteurs)
- Analyse financière des consommations/nature d'activité.

● Axe 4 – Action 16 du SDT



TAXE DE SÉJOUR & HÉBERGEURS

QUALIFICATION ET SUIVI

- Qualification (recensement, identification et mise en conformité des hébergeurs)
- Tableaux d'indicateurs
- Suivi et contrôle auprès des hébergeurs, conciergeries et opérateurs numériques

● Axe 4

SENSIBILISATION & ACCOMPAGNEMENT

- Mise à disposition de kit et support de communication
- Accompagnement des communes (mise en place procédures d'enregistrement et changement d'usage)
- Sensibilisation des hébergeurs, conciergeries collectivités

ÉTUDE ÉVOLUTION TARIFS TS

- Étude faisabilité d'une évolution du prix de la taxe de séjour

Envoyé en préfecture le 04/06/2025

Reçu en préfecture le 04/06/2025

Publié le 26/05/2025

ID : 074-247400690-20250526-C250526TOUR06-DE



STRATEGIE PARTENARIATS & SPONSORISATION

LES ÉVÉNEMENTS

Soutien aux événements organisés sur le territoire qui contribuent à l'attractivité et au dynamisme de la destination.

- ✓ Augmenter la visibilité des l'événement et des partenaires
- ✓ Attirer plus de visiteurs sur une période donnée
- ✓ Générer des retombées économiques locales

2025 : *Les Grandes Médiévales, Guitare en Scène, Léman Blues Festival, Trail du Salève, Vélo & Marche.*

LES PROJETS TOURISTIQUES

Soutien aux projets qui s'inscrivent dans la vision du schéma de développement touristique pour créer de nouveaux services et offres sur la destination.

- ✓ Dynamiser l'offre touristique locale
- ✓ Enrichir l'expérience des visiteurs
- ✓ Augmenter l'attractivité de la destination

● Axe 3 – Action 11 du SDT

● Axe 4 – Action 16 du SDT



TIMELINE RENCONTRES PARTENAIRES



AXE LOISIRS

2

CIBLES ET SEGMENTS LOISIRS

PERIMETRE

- Local +/- 1h de la destination
- Départemental +/- 2 heures
- Régional +/- 3 heures en transports

TYPOLOGIE

- Habitants
- Break pour famille citadine de proximité
- Clientèle « escale » ou « itinérante »



Envoyé en préfecture le 04/06/2025

Reçu en préfecture le 04/06/2025

Publié le 26/05/2025

ID : 074-247400690-20250526-C250526TOUR06-DE



POSITIONNEMENT

Entre ville et nature, une destination loisirs indoor et outdoor où chaque instant est une invitation à prendre de la hauteur. Nos Monts émerveillent et offrent une diversité d'expériences simples, accessibles et inoubliables !



OBJECTIFS STRATEGIE LOISIRS

STRUCTURER ET VALORISER L'OFFRE
TOURISTIQUE

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LA NOTORIÉTÉ DE
LA DESTINATION

ENRICHIR L'EXPERIENCE D'ACCUEIL ET
L'INFORMATION DES VISITEURS

1. PREPARATION & CIBLAGE

Qualification, segmentation et traduction de l'offre
Enrichissement de l'offre
Création de contenu
Suivi projets territoire

2. COMMUNICATION & PROMOTION

Campagne digitale
Opérations street marketing
Plan média
Relation presse

3. ACCUEIL ET ANIMATION

Réaménagement Bureau Genevois
Relais d'informations touristique
Accueil hors les murs

TIMELINE DES PROJETS PHARES - LOISIRS

Début 2025

PRINTEMPS/ÉTÉ

AUTOMNE/HIVER

2026

PREPARATION & CIBLAGE

IMPLEMENTATION

Django – solution IA ● 4.13
Boutique OT ● 1.2
Label Accueil Vélo ● 1.3
Audit et Stratégie SEO

QUALIFICATION DES OFFRES

Partenariats Loisirs ● 2.4
Cyclo tourisme ● 1.3
Urbain & culture ● 2.7
Parcs & jardins ● 3.9

COMMUNICATION & PROMOTION

AGENDA ● 3.11

Newsletter

STREET ART ● 3.10

Campagne promo

DESTINATION ● 3.12

Campagne de notoriété

BALADEURS ● 3.10

Ici Pays de Savoie

PROJET MAIRIE ● 4.14

Création d'articles

PLAN MEDIA ● 3.12

+ 7 parutions

ACCUEIL & ANIMATION

RELAIS D'INFORMATION ● 4.13

Sensibilisation Accueil
« Partenaires »
Signalétique touristique
Roadbook Pro

HORS LES MURS ● 4.13

Fixe : Vitam, Téléphérique,
Dronières
Sites tests : l'Arande
10 présences sur événements

IMPLEMENTATION

Evolutions Apidae ● 4.14
Traduction Italien
Ecran Vitam ● 4.14
Genius Loci – Appel à projet ● 3.10

QUALIFICATION DES OFFRES

Histoire & Patrimoine ● 3.10
Cyclo tourisme ● 1.3

BOUTIQUE ● 3.12

Campagne promo

DESTINATION ● 3.12

Campagne de notoriété

AMBASSADEURS ● 3.12

Influence locale

PLAN MEDIA ● 3.12

+ 3 parutions

RELAIS D'INFORMATION ● 4.13

Nouveau kit mairie
Formation Accueil « Partenaires »
Roadbook Pro

HORS LES MURS ● 4.13

Fixe : Vitam, Téléphérique
Sites tests
6 présences sur événements

Envoyé en préfecture le 04/06/2025

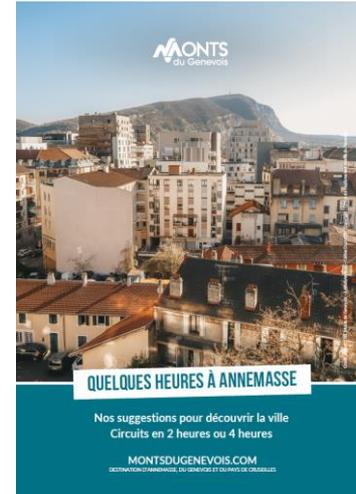
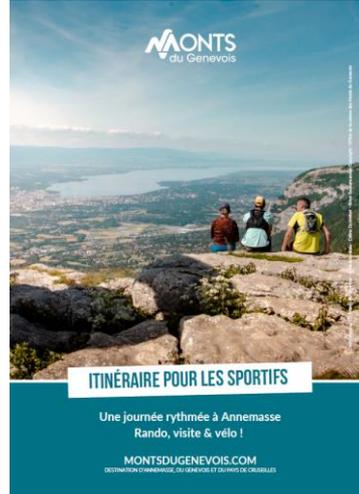
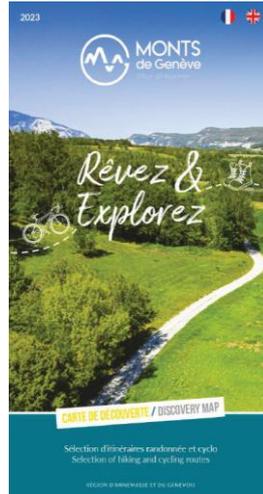
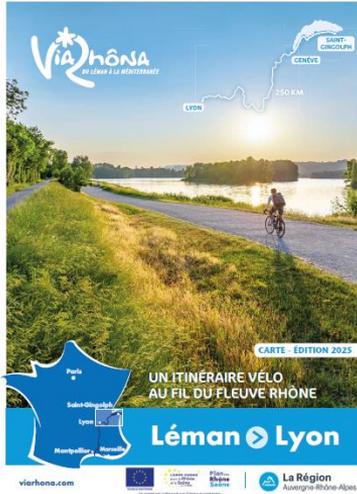
Reçu en préfecture le 04/06/2025

Publié le 26/05/2025

ID : 074-247400690-20250526-C250526TOUR06-DE



PUBLICATIONS



ATELIER: ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES A L'ACCUEIL TOURISTIQUE



Public : hébergeurs / réceptionnistes

Format : Demi-journée

Thèmes abordés :

- La destination
- Les pépites touristiques
- Les outils d'aide au conseil touristique

● Axe 4 – Action 14 du SDT

● Axe 2 – Action 4 du SDT

Matinée de sensibilisation du territoire auprès de nos partenaires hôteliers. L'objectif est de faire connaître et reconnaître les singularités et marqueurs du genevois français. Rendez-vous le mardi 8 avril de 9h à 12h30 à l'AC by Marriott à Saint-Julien-en-Genevois.

Envoyé en préfecture le 04/06/2025

Reçu en préfecture le 04/06/2025

Publié le 26/05/2025

ID : 074-247400690-20250526-C250526TOUR06-DE



FILM DE DESTINATION

CAMPAGNE MEDIA 2025



Envoyé en préfecture le 04/06/2025

Reçu en préfecture le 04/06/2025

Publié le 26/05/2025

ID : 074-247400690-20250526-C250526TOUR06-DE



UN PLAN MEDIA TOURNÉ VERS LA VISIBILITÉ DE LA DESTINATION

- Valoriser l'effort en production de contenus de l'année dernière
- Favoriser la visibilité de la destination sur des points de contacts complémentaires

22

Partenaires
associés

8

Mois de campagne en
fil rouge

● Axe 3 – Action 12 du SDT

Une campagne de communication digitale qui s'appuie sur toute la production de contenu photo, vidéo, film, réalisée lors de deux tournages (été/hiver) de 3 jours en 2024.

Envoyé en préfecture le 04/06/2025

Reçu en préfecture le 04/06/2025

Publié le 26/05/2025

ID : 074-247400690-20250526-C250526TOUR06-DE



AXES AFFAIRES

3

CIBLES ET SEGMENTS LOISIRS

PERIMETRE

- 3h maxi pour France
- + Genève

SECTEUR

- France - Pas de limite de secteur d'activité
- Genève – Focus secteur privé (hors banques et assurances, finance)

TYPOLOGIE

- Entreprise toute taille
- Instances professionnelles
- Institutionnels
- Agences événementielles et de communication, régionales et Nationales, et GE,

CAPACITÉ

20-250 personnes si offre liée au centre de Convention
Pas de jauge limite si autre activité

SEGMENTS

- Réunion, journée d'étude, repas d'affaires,
- Conférence avec restauration
- Team building / Incentive
- Convention forces de vente
- Evènements festifs d'entreprise
- Séminaire résidentiel / semi résidentiel
- Salons / workshops btob
- Voyage d'etude / groupe affaires

Envoyé en préfecture le 04/06/2025

Reçu en préfecture le 04/06/2025

Publié le 26/05/2025

ID : 074-247400690-20250526-C250526TOUR06-DE



POSITIONNEMENT

Entre ville et nature, une destination affaires qui donne de la hauteur à vos événements. Une destination 4 saisons, bénéficiant d'une accessibilité internationale, d'infrastructures à taille humaine, d'une offre d'hébergement abordable et confortable. Un poumon vert entre ville, campagne et moyenne montagne qui en fait le lieu idéal pour l'organisation d'événements professionnels.



OBJECTIFS STRATEGIE AFFAIRES

STRUCTURER ET PROMOUVOIR UNE OFFRE
AFFAIRES ATTRACTIVE ET DIFFÉRENCIANTE

ATTIRER ET CAPTER LA CLIENTÈLE AFFAIRES À
DIFFÉRENTES ÉCHELLES

RENFORCER LA COLLABORATION ET LE RÉSEAU
D'OPPORTUNITÉS POUR CAPTER LA CLIENTÈLE

1. PREPARATION & CIBLAGE

- CRM Hubspot
- Création des offres vitrines
- Identité affaires
- Création de contenu et documentation

2. PROSPECTION & LEADS

- Salons et networking
- Campagne marketing
- Rendez-vous clients
- Collaboration Club Affaires
- Partenariats d'opportunité

3. CONTRACTUALISATION & SUIVI CLIENT

- Personnalisation des offres
- Relance et négociation
- Signature et contractualisation
- Expérience client sur place
- Recueil des feedbacks

TIMELINE DES PROJETS PHARES



EDUCTOUR - AGENCES NATIONALES

SEJOUR DU 15 ET 16 MAI 2025

Faire découvrir le territoire à une quinzaine de chefs de projets MICE afin qu'ils le prescrivent à leurs clients.

15

Agences nationales
recrutées par SBE

12

Partenaires impliqués
dans le programme



Envoyé en préfecture le 04/06/2025

Reçu en préfecture le 04/06/2025

Publié le 26/05/2025

ID : 074-247400690-20250526-C250526TOUR06-DE



● Axe 2 – Action 5 du SDT



Envoyé en préfecture le 04/06/2025

Reçu en préfecture le 04/06/2025

Publié le 26/05/2025



ID : 074-247400690-20250526-C250526TOUR06-DE

Annexe 3



REPUBLIQUE FRANCAISE

Monts du Genevois, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo,
la Communauté de Communes du Genevois et la
Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2025-05

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

31 MARS 2025

ARRIVEE
4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 18 mars 2025

Nombre de membres du Comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants

Nombre de membres présents ou représentés : 17

Président de séance : Monsieur ANTOINE.

Secrétaire de séance : Monsieur BARONNET.

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (4) Messieurs ANTOINE. Mesdames VILLARI, COTTET, TEPPE-ROGUET.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (1) Monsieur de VIRY.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (1) Madame BOETTNER.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (11) Messieurs MOUCHET, VINCI, BARONNET, GIRERD, SAGE-VALLIER, FENET, MAURY. Mesdames BUSSAT, CARTIER, QUEMENT, JOUVE-SOARES.

Membres de L'Office de Tourisme des Monts du Genevois : Mesdames INCANDELA, AVICE, RAMAULLY, RUJID-OOZEER, PLEE, REVUZ, LESGOURGUES, BEAUPERE, BEARD, PERRIER, LACAN, IDRI. Messieurs SOUVANSANOUK, PHILIPPE, LAURENT.

Invité(e)s présent(e)s : Mesdames CHAUMONTET, BRISSE, BONNAFOUS, MAGDELAINÉ, MONTANT, LECURLEUR. Messieurs BERTRAND, JACQUET

OBJET : Approbation du BP 2025

Vu l'article 7 des statuts de l'EPIC Monts du Genevois qui prévoit que le vote du budget est une attribution du Comité de direction,

Vu l'article 13 des statuts de l'EPIC Monts du Genevois qui prévoit que le budget de l'EPIC soit présenté par le Président au Comité de direction,

Vu les articles L 133-7, L133-8 du code du tourisme,

Vu l'article R. 133-15 du Code du tourisme, indiquant que la préparation du budget de l'Office de Tourisme en EPIC par le directeur est alignée sur les dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales (CGCT) applicables aux collectivités, à savoir les articles L. 1612-2, L. 2221-5 et L. 2312- 1,

Vu l'article R. 133-15 du Code du tourisme qui prévoit que le budget de l'Office de Tourisme en EPIC est adopté par délibération du comité de direction avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique (ou avant le 30 avril de l'année du renouvellement des organes délibérants) et non plus le 15 novembre de l'année précédente,

Considérant que Monsieur le Président proposera aux membres du Comité de direction, les résultats du compte administratif 2024,

Considérant que le compte de gestion sera identique au compte de résultat,

Considérant que Monsieur le Président présentera les documents en annexes.

Monsieur ANTOINE, Président, exposera au Comité de direction le budget primitif de l'EPIC, par chapitre.

Ce budget a été préparé, conformément aux statuts, par Carole INCANDELA, Directrice,

Considérant que le budget primitif 2025 est présenté lors du Comité de direction,

Le Budget présenté est équilibré en recettes et dépenses :

Pour la section d'exploitation, à **2 111 417.00€**.

Pour la section d'investissement, à **184 271.49€**.

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,

APPROUVE à l'unanimité, le budget primitif 2025 des Monts du Genevois, annexé à la présente délibération,

DONNE à l'unanimité délégation à la Directrice pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la bonne gestion de ce budget.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 18 mars 2025,

Affiché ou notifié le 18 mars 2025,

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance
Monsieur BARONNET

DocuSigned by:

D163F02A0A5C4A6...

Le Président
Monsieur ANTOINE
Signé par :

E86D121BD3D240A...

Annexe 1/1 - BP 2025

SECTION D'EXPLOITATION				
DEPENSES D'EXPLOITATION	BP 2024	DM	BP 2024 Réalisé	BP 2025
CHAPITRE 011 Charges à caractère général	1 164 486	209 110	965 502	1 080 693
CHAPITRE 012 Charges de personnel	870 000		833 489	950 000
CHAPITRE 65 autres charges de gestion courante	30 000		27 151	30 000
CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles	250		0	250
CHAPITRE 022 Dépense imprévues	5 000			5 000
CHAPITRE 023 - Virement à la section investissement				
CHAPITRE 042 Opérations d'ordre de transfert entre section 2025 + reg 2024	50 900		50 695	45 474
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	2 120 636		1 876 836	2 111 417

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2024	DM 2024	BP 2024 Réalisé	BP 2025
CHAPITRE 001 Report rst exercice n-1				
CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles*	34 500		27 011	42 953,48
CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles	32 968	129 749	31 408	141 318,01
CHAPITRE 26 Participations et créances rattachées à des participations	0			
CHAPITRE 27 Autres immobilisations financières	2 783		2 783	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	70 251	129 749	61 203	184 271,49

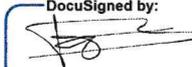
Patrick ANTOINE - Président

Président



Eddy BARONNET

Directeur de CrazySchool

DocuSigned by:

 D183F02A0A5C4A6...

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

31 MARS 2025

ARRIVEE

4